



Violence sur mineur risques et peines

Par **Nicoach**, le **28/02/2009** à **15:07**

Bonjour a tous .rnrnJe m'appelle Nicolas j'ai 18 ans et il y a 2 semaines il m'est arrivé une petite mésaventure . Nous étions tranquillement a la sortie du lycée avec un ami a moi de 18 ans aussi quand une personne de 16 17 ans est arrivé avec son ami et ont commencé a nous "chercher la *****" . Un des deux tenait des propos particulièrement voraces et un moment je me suis réellement ennervé (verbalement) contre lui . Il a commencé a me pousser et du coup je lui ai mis une claque . Mon ami a séparé la bagarre s'est pris un coup de boule et a riposter , lui ouvrant ainsi l'arcade . Plus tard une voiture de police est arrivé, nous n'avons pas cherché a fuir . Après 24 heure en garde a vue le magistrat retient "Violence en reunion" . Je vais ainsi demander un avocat mais j'aimerais savoir ce qu'il pourrait m'arriver .rnrnAutre chose j'aimerais conseiller a tous ceux ici présent de ne pas se défendre en cas d'agression , notre loi ne vous autorise pas a protéger votre intégrité physique .rnrnBien cordialement Nicolas .

Par **frog**, le **28/02/2009** à **22:25**

[citation]Autre chose j'aimerais conseiller a tous ceux ici présent de ne pas se défendre en cas d'agression , notre loi ne vous autorise pas a protéger votre intégrité physique .
rn[/citation]rnTant que l'on sait ne pas abuser des bonnes choses, rien n'empêche de se défendre... :-) rnrnEncore faut-il le faire en restant dans les clous : Défense proportionnelle (ce qui n'est pas le cas lorsqu'on gifle en réponse à une bousculade) et au moment où la menace est imminente (ce qui n'est plus le cas lorsqu'on s'est déjà pris un coup).rnrnQuant aux conséquences de cet échange mutuel de phalanges en pleine face, tout dépend de ce qu'il y a marqué dans les PV d'interpellation et d'audition. Si tu as donné l'impression d'être un mec posé, honnête et réfléchi qui n'a fait que rendre la monnaie de sa pièce, on risque moins de

chercher à te plomber si tu as été chiant à souhait, agité et agressif durant ta garde à vue, criant dans les couloirs du commissariat que tu allais forniquer les mamans des gens présents et faire la peau des autres mecs dès qu'on te laisserait ressortir.rnrnBref, te bile pas trop... Si tu n'as pas d'antécédents, on risque de laisser passer l'incident sans trop de conséquences, avec une peine pour la forme mais rien de bien sérieux.

Par **Nicoach**, le **01/03/2009** à **01:12**

J'ai oublier de préciser qu'en me poussant je me suis pris un mur ^^ J'avais une jolie bosse sur la tête . rnrnEn effet pour la garde a vue etc nous sommes deux jeunes hommes posés et polis je pense que les Policiers de garde ce soir la devaient être content d'avoir deux zigotos calme comme nous ^^ Et de plus nous n'avons pas d'antécédents ... Mais le mec a reussi a se faire marqué une ITC de 8 jours c'est ca qui m'inquiète ...rnrnrnrnEn tout cas merci de votre réponse . Excusez la virulence de mes propos envers notre justice . Je suis juste pas habituer a ce genre de situation .

Par **braveheart59**, le **03/07/2010** à **11:53**

Bonjour à tous. Il m'est arrivé la même chose hier, du moins pour moi il n'y avait pas légitime défense. J'explique les faits : J'ai 18 ans depuis peu et le type lui n'as que 17ans à ma grande surprise. Il avait demandé le numéro a ma ptite amie (avec qui je suis en couple depuis un an et demi). elle a refusé de lui donné et l'a insulté de salope, puis a traité le petit frere d'un de mes amis , le petit frere faisant 1 metre 35 et lui un metre 80 tout en provoquant le gamin. Je l'ai trouvé dans l'heure qui suivirent les faits et je lui mis un coup de tete, rentrant son percing dans l'arcade. 30 min après il était 15 sur moi, heureusement pour moi j'ai la tchatche et quelque connaissance un peu partout m'ayant permis de m'en sortir sans dégats.Néanmoins, j'aurais appris que malgré les représailles qu'il a essayer de m'infliger et qu'il essaye encore par le biais d'autre type ce ***** aurait porté plainte. Je risque quelque chose je suppose. Plus haut vous parlez de respect envers les hommes en bleu? J'ai eu des problemes d'harcelement sur moi et ma copine pendant 6mois me poussant a la dépression et a trois tentative de suicide.. le type n'a eu qu'un rappel a la lois. je vous assure que suite a ma convocation, ils n'ont pas intérêt a se faire plaisir sur moi, car les mots je ne les aurais pas dans ma poche. Car si la lois descent des personnes réfléchis, a principes et possédant des valeurs et défend des cassos comme hier, ou un abruti de pervers allant juska des menaces de morts sur une mineur a l'époque n'ayant que sa. Je vais cité NWA dans le commissariat (fuck the police) ou encore l'état assassine d' Assassin et plein d'autre encore.. Merci

Par **haffy**, le **18/06/2011** à **20:11**

tu es une esco et menteuse elodie . Nous savons des jurustes et des avocats.On a pas besoin de ton site

Par **haffy**, le **18/06/2011** à **20:12**

tu es une esco et menteuse elodie . Nous savons des juristes et des avocats.On a pas besoin de ton site

Par **corimaa**, le **18/06/2011** à **21:55**

[citation]tu es une esco et menteuse elodie . Nous savons des juristes et des avocats.On a pas besoin de ton site [/citation]rnrnVous en avez après qui ?

Par **mimi493**, le **18/06/2011** à **23:53**

après un spam effacé depuis ?

Par **corimaa**, le **19/06/2011** à **00:02**

mouais, il y a des trucs bizarre des fois ;)

Par **florencev**, le **02/01/2014** à **13:33**

bonjourrnrnje viens vous demandé de l'aide ou conseil car dans la nuit du nouvelle ans mon fils de 15ans c'est fait agrésse il a pris un coup de point par un conseillé municipal nous avons déposé plainte se dernier nie tous en bloque et la cerise sur le gateau le gendarme a des doute car mon epoux a fait des bêtises il y a plusieurs année nous en avons plusque assez de toujours devoir se taire du a notre nom de famille.Aidé nous s'il vous plait

Par **vero42**, le **13/01/2014** à **18:32**

BonjourrnrnOui malheureusement en France , la justice n'est pas équitable , le fonctionnement des plaintes est des plus bizarres , lorsque vous déposé une plainte au commissariat , on regarde votre casier et votre pédigrée sur le Stic , ce qui extrêmement illogique car vous êtes venu pour déposé une plainte et non pas pour leurs demander de faire une recherche sur vous ,cela se fait âpres votre départ , si vous avez le malheur d'avoir le moindre petit antécédent , vous passer automatiquement du rôle de la victime au rôle de l'accusé , on vous fera comprendre que vous n'êtes pas blanc comme neige vous non plus , et votre plainte ne sera pas prise au sérieux voir jeter a la poubelle .

Par **Rach72**, le **13/05/2017** à **11:22**

Bonjour mon fils de 16 ans s'est fait prendre à tabac par une jeune de 20 ans un de 15 ans et une femme de 45 ans mon fils a un nez casse et quelques hématomes 3 jours ITT il faut savoir ils ont frappé avec des bâtons devant moi devants son petit frère de 9 ans aujourd'hui 'hui mes 2 enfants sont suivi par un psy car ils sont choqué et traumatisé que risque les 3 personnes qui ont fait ça